



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.24.007
portant sur la

**Demande de subvention au titre du soutien à l'investissement des
collectivités en faveur de l'accès aux soins**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à demander, par délégation, à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions, de fonctionnement ou d'investissement, dans le domaine des travaux, des fournitures et des services, et sans limite de montant,

Vu l'appel à projet 2024 du Département,

DECIDE

Article 1^{er} : La ville d'Ingré a décidé de procéder à l'acquisition du bâtiment accueillant le Centre Municipal de Santé et procéder à des aménagements et mise en accessibilité. Ce projet s'inscrit dans la volonté de pouvoir disposer d'un lieu médical, situé en plein centre de la commune et accessible en transports en communs.

Le projet de santé de la ville d'Ingré a reçu l'agrément de l'Agence Régionale de Santé en 2023. Il a notamment été élaboré pour répondre à des objectifs principaux que sont l'accessibilité aux soins, l'attractivité médicale de la collectivité, le sens du regroupement pluriprofessionnel, la mise en œuvre opérationnelle par le travail en équipe, la garantie d'accès aux soins de proximité.

L'acquisition du bâtiment a été réalisée en 2023 pour un montant de 708 877 €.

Les travaux d'aménagement et d'accessibilité sont estimés à 458 333 € (HT).

La location des bâtiments modulaires pendant la réalisation des travaux est de 140 000 € (HT).

La demande de subvention auprès du Département porte uniquement sur les travaux d'aménagement et mise en accessibilité du Centre Municipal de Santé. Ils seront réalisés au printemps 2024 et devraient s'achever en septembre 2024.

Ce projet est éligible au soutien à l'investissement des collectivités en faveur de l'accès aux soins.

Article 2 : Le coût prévisionnel du projet est de 1 306 210 € HT.

La demande de subvention porte sur un montant de 120 000 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant H.T.	%
<u>DEPENSES :</u>		
Acquisition du bâtiment	707 877,00 €	
Travaux d'aménagement et accessibilité	458 333,00 €	100 %
Location de bâtiments provisoires	140 000,00 €	
Total dépenses :	1 306 210,00 €	
<u>RESSOURCES :</u>		
DEPARTEMENT DU LOIRET (accès aux soins)	120 000,00 €	9,2%
REGION CENTRE-VAL DE LOIRE (CRST)	250 000,00 €	19,1%
ETAT – ARS*	500 000,00 €	38,3%
Autofinancement :	436 210,00 €	33,4%
Total des ressources :	1 306 210,00 €	100 %
*subvention non encore demandée		

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire.

A Ingré, le **15 JAN. 2024**



Le Maire,

Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Publié ou notifié-le : **15 JAN. 2024**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DC_24_007
Objet :	demande de subvention au titre du soutien à l'investissement des collectivités en faveur de l'accès aux soins
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-01-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20240115-DC_24_007-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240115-DC_24_007-AR-1-1_0.xml	text/xml	974 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DC.24.007 - demande_sub_accès_aux_soins_INGRE_CMS.pdf Nom métier : 99_AR-045-214501694-20240115-DC_24_007-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	324.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 janvier 2024 à 11h46min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 janvier 2024 à 11h46min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 janvier 2024 à 11h46min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 janvier 2024 à 11h46min49s	Reçu par le MI le 2024-01-15